



CANADA
CHAMBRE DES COMMUNES

LE CANADA DOIT ÊTRE COMPÉTITIF



Rapport du Comité permanent de
l'industrie, de la science et de la technologie et
du développement régional et du Nord

Barbara J. Sparrow, M.P.
présidente

DÉCEMBRE 1990

THE CANADIAN BUREAU OF STATISTICS

1981-82
Annual Report

1981-82

LE CANADA DOIT ÊTRE COMPÉTITIF

**Deuxième rapport du Comité permanent de l'industrie, de la science et de
la technologie et du développement régional du Nord**

**Barbara J. Sparrow, député
Présidente**

Décembre 1990

LE CANADA DOIT ÊTRE COMPÉTITIF

Il est impératif de fournir personnel de l'industrie, de la science et de la technologie et du développement régional du pays.

Barbara J. Stewart, députée
Présidente

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 54

Le mardi 19 juin 1990
Le mardi 25 septembre 1990
Le mardi 2 octobre 1990
Le mercredi 3 octobre 1990
Le mardi 9 octobre 1990
Le mercredi 10 octobre 1990
Le mardi 16 octobre 1990
Le mercredi 17 octobre 1990
Le mardi 30 octobre 1990
Le jeudi 1 novembre 1990
Le mardi 6 novembre 1990
Le jeudi 8 novembre 1990
Le lundi 19 novembre 1990
Le mardi 20 novembre 1990
Le mardi 4 décembre 1990

Présidente: Barbara Sparrow

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 54

Tuesday, June 19, 1990
Tuesday, September 25, 1990
Tuesday, October 2, 1990
Wednesday, October 3, 1990
Tuesday, October 9, 1990
Wednesday, October 10, 1990
Tuesday, October 16, 1990
Wednesday, October 17, 1990
Tuesday, October 30, 1990
Thursday, November 1, 1990
Tuesday, November 6, 1990
Thursday, November 8, 1990
Monday, November 19, 1990
Tuesday, November 20, 1990
Tuesday, December 4, 1990

Chairman: Barbara Sparrow

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de

*Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing
Committee on*

**l'Industrie, de la
Science et de la
Technologie et du
Développement
Régional et du Nord**

**Industry, Science
and Technology,
Regional and
Northern Development**

CONCERNANT:

Travaux futurs
Étude de l'ébauche d'un rapport

Y COMPRIS:

Le deuxième Rapport à la Chambre: *Le Canada doit être
compétitif*

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989-1990

RESPECTING:

Future business
Consideration of a draft report

INCLUDING:

The Second Report to the House: *Canada Must Compete*

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989-90

COMITÉ PERMANENT DE L'INDUSTRIE,
DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE,
ET DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET
DU NORD

Présidente: Barbara Sparrow

Vice-président: Guy Ricard

Membres

Jack Anawak
David Bjornson
Bill Casey
Clément Couture
Steven Langdon
Nic Leblanc
John Manley
Howard McCurdy
Brian O'Kurley
Rey Pagtakhan
Jim Peterson
Jacques Vien—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Christine Fisher

STANDING COMMITTEE ON INDUSTRY,
SCIENCE AND TECHNOLOGY, REGIONAL
AND NORTHERN DEVELOPMENT

Chairman: Barbara Sparrow

Vice-Chairman: Guy Ricard

Members

Jack Anawak
David Bjornson
Bill Casey
Clément Couture
Steven Langdon
Nic Leblanc
John Manley
Howard McCurdy
Brian O'Kurley
Rey Pagtakhan
Jim Peterson
Jacques Vien—(14)

(Quorum 8)

Christine Fisher

Clerk of the Committee

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from the Canadian Government Publishing Center,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le Comité permanent de l'industrie,
de la science et de la technologie et
du développement régional et du Nord
a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(2) du Règlement, votre comité a procédé à une étude portant sur une stratégie des sciences et de la technologie. Après avoir entendu plusieurs témoins et visité des universités, des laboratoires et des industries canadiens le Comité a convenu de présenter à la Chambre le rapport suivant :

REPORT

REPORT A LA CHAMBRE

FINANCIAL REPORT

The following table shows the results of the operations of the company during the period from January 1, 1950, to December 31, 1950. The figures are in millions of dollars.

Item	1950	1949
Net sales	1,200	1,100
Cost of goods sold	800	750
Gross profit	400	350
Operating expenses	300	280
Operating income	100	70
Interest expense	20	15
Income before taxes	80	55
Taxes	10	8
Net income	70	47

REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les particuliers et les organismes qui ont pris le temps de préparer un mémoire en réponse à l'annonce du Comité. Tous les mémoires, qu'ils aient été sélectionnés ou non en vue d'une présentation personnelle devant le Comité, ont été soigneusement lus et analysés.

Nous remercions également les témoins qui ont comparu devant le Comité à Ottawa et lors de séances informelles pendant les déplacements du Comité dans les régions. Par leur enthousiasme et leur dévouement, étudiants, professeurs, fonctionnaires, scientifiques et hommes et femmes du monde des affaires et de l'industrie, qui ont partagé leurs idées et leurs opinions avec le Comité, et ont profondément encouragé tous les membres.

Enfin, le Comité exprime sa tristesse ainsi que les condoléances de tous à l'occasion du décès de Dean Clay, notre consultant en matière de recherche, survenu le 22 octobre 1990. Ses vastes connaissances des questions débattues nous ont infiniment bien servi au cours de nos délibérations et nous regrettons amèrement de ne plus recevoir ses conseils éclairés. Le Comité félicite Ruth Fawcett et Guy Beaumier, nos attachés de recherche de la Bibliothèque du Parlement, qui ont su réunir toutes les données de l'étude pour produire à temps un rapport des plus concis.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION.....	1
ÉTABLIR UN TAUX NATIONAL DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT	3
ACTIVITÉS FÉDÉRALES	3
INITIATIVES FÉDÉRALES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION	8
DROITS DU FÉDÉRAL EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	9
APPUI FÉDÉRAL À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE	10
POLITIQUES FÉDÉRALES D'APPROVISIONNEMENT	11
TRANSFERT ET DIFFUSION DE LA TECHNOLOGIE	12
INITIATIVES COMMUNAUTAIRES	12
AIDE AU SECTEUR DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE DANS LES RÉGIONS ÉLOIGNÉES ET LE NORD	13
LA RÉGLEMENTATION : OBSTACLE À L'INNOVATION ?	13
CAPITAL DE RISQUE ET TAUX D'INTÉRÊT	14
LISTE DES RECOMMANDATIONS	15
ANNEXES	
A Liste des témoins	21
B Liste des mémoires	27
C Emplacements visités.....	31
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	33
PROCÈS-VERBAUX	35

LE CANADA DOIT ÊTRE COMPÉTITIF

INTRODUCTION

Il faut accorder la priorité aux sciences et à la technologie! Pour préserver les emplois des Canadiens, il faut investir davantage dans la recherche et le développement. Notre avenir en dépend!

Voilà le principal message qui a été transmis aux membres du Comité permanent de la Chambre des communes chargé de l'industrie, de la science et de la technologie et du développement régional et du Nord, au cours de l'examen, par le Comité, du secteur des sciences et de la technologie au Canada. C'est là un message que tous les Canadiens doivent saisir.

Les sciences et la technologie occupent une place grandissante dans nos vies. Que ce soit à la maison, au bureau, dans les champs ou sur les chaînes de montage, les changements révolutionnaires amenés par la recherche et le développement ont influé sur la vie de chacun d'entre nous. Le rythme auquel se sont opérés ces changements a été remarquable au cours du siècle actuel, et il s'accélère à l'aube du nouveau millénaire. Les Canadiens doivent faire face au défi que présentent ces transformations et reconnaître le rôle primordial qu'est appelé à jouer le secteur des sciences et de la technologie pour assurer la compétitivité de leurs pays sur le marché mondial.

Le Canada est un pays commerçant : notre niveau de vie dépend directement de notre capacité de faire concurrence aux autres sur les marchés mondiaux. Le Canada a toujours misé sur l'abondance de ses ressources naturelles et sur son solide secteur manufacturier. Or, ces éléments ne suffisent plus à lui garantir une place de choix au sein d'une économie de plus en plus basée sur la connaissance. Bon nombre de nos produits traditionnels à base de ressources naturelles sont en train d'être remplacés par des substituts ou sont menacés par la concurrence acharnée que nous livrent les autres pays. Au niveau de la fabrication, la croissance rapide de la génération de produits à la valeur ajoutée, dans les pays nouvellement industrialisés, est en train d'affaiblir la compétitivité de nos producteurs. Face à ces défis, l'économie canadienne devra accroître sa productivité en innovant sur le plan de l'économie grâce à la mise au point de nouveaux produits, à de meilleures technologies de production et à des méthodes de gestion créatives. Afin de rester compétitifs, nous devons accroître notre efficacité non seulement à produire nos biens d'exportation traditionnels, mais également à concevoir des produits et services basés sur la connaissance et à introduire de nouvelles technologies au travail.

Les sciences et la technologie sont les éléments moteurs qui permettent à un pays d'améliorer sa compétitivité. La recherche et le développement offrent aux Canadiens la

possibilité d'élaborer de nouveaux produits et services ainsi que des méthodes de production peu coûteuses. Les activités de R-D sont également en train de modifier la nature de notre travail. On assiste en effet à la création de catégories de travail qui nécessiteront des compétences plus poussées. Au cours des dix prochaines années, la moitié de tous les nouveaux emplois exigera jusqu'à cinq années d'études ou de formation en sus des études secondaires. Notre main-d'oeuvre est-elle prête? Le Canada pourra-t-il suivre le rythme?

L'éducation est d'une importance primordiale dans cette course à l'excellence. Depuis la maternelle jusqu'à l'université, en passant par la formation professionnelle et le recyclage, tous les aspects de notre système d'enseignement doivent contribuer à préparer les Canadiens à l'avenir. Dans notre quête d'une économie basée sur la connaissance, les ressources humaines constituent notre atout le plus précieux et cette force repose sur un système d'enseignement solide.

Notre économie, notre qualité de vie, nos emplois, notre avenir dépendent de notre capacité d'exercer une concurrence dans l'économie globale. Si nous négligeons de créer et de développer de nouvelles technologies, nous verrons notre niveau de vie chuter au cours des dix prochaines années. Le moment est venu d'agir!

Les Canadiens doivent changer d'attitude. Partout au pays, ils doivent unir leurs efforts pour poser les bases scientifiques et technologiques dont le Canada a besoin pour être compétitif sur le marché mondial. C'est uniquement grâce à des alliances solides entre gouvernements, établissements d'enseignement, milieux d'affaires, organisations syndicales et collectivités que nous pouvons espérer assurer l'esprit d'entreprise, le souci de qualité et les améliorations en matière de productivité susceptibles de nous rendre aptes à saisir les occasions qui se présenteront au cours du siècle prochain.

Dans le cadre de leur examen du secteur des sciences et de la technologie au Canada, les membres du Comité ont reçu des mémoires et entendu des témoins d'un peu partout au pays. De nombreux témoins ont signalé la faible performance du Canada en matière de recherche et de développement, comparativement à celle de ses concurrents internationaux. Il importe de prendre sans tarder des mesures énergiques pour renverser le déclin actuel du Canada et garantir que les Canadiens arriveront à faire face aux réalités économiques globales de l'avenir.

Les membres du Comité estiment que, sans de telles initiatives énergiques d'envergure nationale de la part de tous les secteurs de notre économie, le Canada ne peut espérer remédier à l'affaiblissement actuel de sa compétitivité globale, et que les générations futures seront condamnées à assister à la baisse progressive de leur niveau de vie.

Compte tenu de la gravité de la situation dans laquelle se trouve le Canada, les membres du Comité pressent le gouvernement et le secteur privé de faire du renforcement des sciences et de la technologie l'une de leurs priorités.

Le Comité a entrepris son examen des sciences et de la technologie au Canada afin d'acquérir une compréhension générale des problèmes auxquels le monde scientifique fait face. Il présente aujourd'hui ses principales conclusions et recommandations dans le présent rapport. La présentation détaillée des préoccupations et des observations des témoins, telle que prévue initialement, est devenue impossible à cause de circonstances imprévues.

ÉTABLIR UN TAUX NATIONAL DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Il n'existe aucun moyen simple d'évaluer le rendement d'un pays en matière de recherche et de développement, mais le taux des dépenses brutes en R-D d'un pays par rapport à son produit intérieur brut (PIB) a servi traditionnellement d'indicateur du niveau de l'activité scientifique et technologique. Au Canada, ce taux oscille entre 1 et 1,5 p. cent. Ces chiffres sont inférieurs à ceux affichés par la plupart des concurrents internationaux du Canada. Par conséquent :

- 1. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral vise un taux national de recherche et de développement de 1,9 p. 100 du produit national brut d'ici l'an 2000, et de 2,5 d'ici l'an 2005.**

ACTIVITÉS FÉDÉRALES

A. Affecter en priorité des ressources fédérales au secteur des sciences et de la technologie

Comme les dépenses brutes en recherche et en développement d'un pays sont déterminées en partie par les sommes que le gouvernement fédéral consacre aux activités scientifiques et technologiques, l'augmentation des dépenses brutes en R-D risque d'entraîner des dépenses fédérales supplémentaires. Le Comité est conscient des préoccupations financières du gouvernement, mais reconnaît également que les dépenses en sciences et technologie constituent un investissement dans la capacité future du pays d'assurer sa prospérité. Le Comité est convaincu que sans cet investissement, le Canada ne pourra pas maintenir son niveau de vie élevé. Bien que le Comité ne préconise pas une augmentation des dépenses globales du gouvernement, il l'incite à procéder à une réaffectation de ses ressources de façon à renforcer certains programmes fédéraux en sciences et technologie. Les témoins ont signalé plusieurs domaines clés qui méritent une aide financière supplémentaire de la part du gouvernement fédéral.

Au Canada, les trois organismes subventionnaires—le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Conseil de recherches médicales (CRM)—sont les principales sources de financement de la majeure partie de la recherche universitaire. Sans une solide compétence au niveau de la recherche fondamentale, le pays sera incapable de concevoir et de mettre en oeuvre les technologies dont il aura besoin pour maintenir sa compétitivité au cours de la prochaine décennie.

Le travail du Conseil des sciences du Canada a été une précieuse source d'orientation par rapport aux enjeux scientifiques actuels et futurs du Canada. Il faut donc permettre à l'organisme d'accroître sa capacité en ce sens.

Enfin, les témoins qui ont comparu devant le Comité n'ont cessé de faire l'éloge de deux programmes de recherche industrielle : le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches, et le Programme des propositions spontanées. Les deux ont fortement contribué à améliorer les efforts industriels de R-D. Le PARI est considéré comme l'un des programmes d'aide fédérale les plus efficaces pour la réalisation de ses objectifs et la création d'emplois. Le Programme des propositions spontanées, qui vient d'être aboli, réussissait très bien à motiver l'industrie à satisfaire les besoins en approvisionnement du gouvernement. Il permettait notamment de répondre aux besoins initiaux de capitaux des nouveaux projets et constituait précisément la formule de financement propre à encourager les inventeurs à commercialiser leurs créations. Par conséquent :

- 2. Le Comité recommande au gouvernement fédéral d'envisager l'opportunité de répartir les dépenses en R-D de façon à :**
 - a) doubler en trois ans le budget des trois conseils de recherches. Le ministre de la Science devrait par la suite examiner si leurs budgets sont suffisants et s'efforcer de maintenir leur niveau de financement par rapport à l'ensemble des dépenses fédérales en R-D;**
 - b) ramener le budget du Conseil des sciences du Canada à son niveau de financement antérieur de 5 millions de dollars. Les budgets subséquents devraient au moins permettre de maintenir ce niveau minimum de financement en dollars constants;**
 - c) porter le budget du PARI à 100 millions de dollars d'ici l'exercice 1991-1992. Les budgets subséquents devraient au moins permettre de maintenir ce niveau minimum de financement en dollars constants;**

- d) **rétablir le Programme des propositions spontanées et ramener son budget à son niveau annuel antérieur de 25 millions de dollars. Les budgets subséquents devraient au moins permettre de maintenir ce niveau minimum de financement en dollars constants.**

B. Mega-projet scientifique

Compte tenu des compressions budgétaires actuelles, le Comité craint que l'appui du fédéral aux projets scientifiques à fort coefficient de capital ait un effet préjudiciable sur l'ensemble des efforts scientifiques au Canada. Le Comité estime qu'il est préférable de soutenir un large éventail de petits programmes plutôt que de concentrer les ressources sur un nombre réduit de projets à grand déploiement. Par conséquent :

3. **Le Comité recommande qu'on envisage l'exécution de mega-projets scientifiques uniquement dans le contexte des priorités et critères établis, et que le financement de tels projets ne se fasse pas au détriment de l'infrastructure scientifique nationale de base.**

C. Stabiliser les programmes fédéraux

Les activités fédérales ont une grande incidence sur le niveau des investissements privés dans la recherche et le développement au Canada. Ce phénomène est directement perceptible dans le soutien financier du gouvernement, et il l'est aussi indirectement dans les nombreux services dont bénéficie la R-D. Bon nombre des activités de recherche du secteur privé sont planifiées en conséquence. Vu la grande fluctuation des niveaux de dépenses fédérales, les taux de roulement élevés chez les hauts fonctionnaires d'Industrie, Sciences et Technologie Canada et les fréquents changements apportés aux critères des programmes, il est difficile au secteur privé de mettre en oeuvre des projets de recherche à long terme. Le Comité croit que les investissements du secteur privé dans la recherche et le développement y gagneraient si la portée des plans de dépenses fédérales était à plus long terme et si les changements au niveau des programmes et de la haute direction étaient moins fréquents.

4. **Le Comité recommande que le gouvernement fédéral réduise le taux de renouvellement de ses programmes et du personnel à Industrie, Sciences et Technologie Canada afin d'assurer une stabilité pour la planification à long terme dans le secteur de la recherche et du développement.**
5. **Afin que soit réduit au minimum l'incertitude relative au financement dans la communauté scientifique, le Comité recommande que le**

gouvernement fédéral adopte, en matière de sciences, un plan de dépenses renouvelable aux cinq ans. Ce plan devrait être publié chaque année.

D. Programme de réseaux de centres d'excellence

Le Comité craint que les fonds affectés actuellement à ce programme ne soient pas suffisants pour assurer à la fois la poursuite des projets valables déjà en cours et l'établissement de nouveaux centres tout aussi importants.

- 6. Le Comité recommande au gouvernement d'examiner l'opportunité d'élargir le Programme des réseaux de centres d'excellence afin de préserver les centres déjà établis et productifs et d'assurer un financement adéquat aux nouveaux centres ayant pour but de faire avancer les intérêts stratégiques du Canada.**

E. Favoriser un plus grand débat public sur les questions scientifiques

Pour que la politique du Canada en matière de sciences soit efficace, il faudrait que le gouvernement fédéral accorde une plus grande importance au travail de plusieurs organismes publics. Aucun intervenant du milieu des sciences et de la technologie n'a à lui seul toutes les solutions aux problèmes d'orientation auxquels est confronté le pays. Cependant, certains grands organismes nationaux méritent d'être pris davantage au sérieux par le gouvernement fédéral. Par exemple, les études du Conseil des sciences du Canada et les rapports du Conseil consultatif national des sciences et de la technologie (CCNST) sont perçus par le public en général comme des documents renfermant des observations et des recommandations importantes qui méritent la considération du gouvernement fédéral. Il est difficile d'évaluer le mérite de ces documents puisque le gouvernement n'en fait généralement pas état publiquement.

- 7. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral réagisse publiquement aux rapports du Conseil des sciences du Canada dans les 90 jours suivant leur publication.**
- 8. Le Comité recommande que les rapports du Conseil consultatif national des sciences et de la technologie soient déposés à la Chambre des communes et renvoyés au comité permanent compétent pour fins d'étude. Les principales conclusions et recommandations des rapports du CCNST devraient être abondamment rendues publiques.**

F. Activités de recherche fondamentale du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de ses organismes et ministères, est très actif dans le domaine de la recherche fondamentale au Canada. Ces dernières années

toutefois, il a mis l'accent plus sur les activités de recherche axées sur les applications utilitaires que sur les autres. Les témoins entendus par le Comité se sont dits préoccupés par la disparition de certains types d'activités de recherche fondamentale, que ne peuvent reprendre les universités ou le secteur privé. À cause de l'importance stratégique que peuvent représenter certaines de ces activités pour l'avenir du Canada, le gouvernement doit les examiner avec soin avant de leur retirer son appui.

- 9. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral continue de jouer un rôle primordial dans les domaines de la recherche fondamentale que les universités ne sont pas en mesure d'occuper pleinement, ainsi que dans ceux qui revêtent une importance stratégique nationale.**

G. Coordination des activités scientifiques fédérales

Les activités scientifiques fédérales se répartissent entre bon nombre de ministères et d'organismes et englobent beaucoup de domaines d'étude. Même s'il existe une collaboration entre certains ministères et organismes sur des sujets précis, le Comité a l'impression qu'il n'y a pas de véritable coordination d'ensemble des efforts dans les domaines scientifique et technologique au Canada. À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral n'a pas d'agent de coordination nationale.

- 10. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral crée un secrétariat au sein du Bureau du Conseil privé, pour coordonner la politique scientifique au niveau fédéral et l'affectation connexe des ressources entre les ministères.**

H. La Loi de l'impôt sur le revenu

Les encouragements fiscaux offerts par le Canada pour stimuler la recherche et le développement sont parmi les plus généreux au monde, mais bon nombre de dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* posent encore des problèmes. Par exemple, des témoins ont parlé de dispositions qui font obstacle à la création de consortiums privés de recherche, découragent l'investissement dans des installations de recherche et compliquent le recrutement de personnel de gestion d'expérience pour les nouvelles entreprises technologiques. La définition des activités de recherche et de développement prévue par la Loi fait également l'objet de sérieuses réserves. Le Comité est d'avis que les encouragements fiscaux constituent un important moyen de soutenir les sciences et la technologie dans l'industrie au Canada.

- 11. Le Comité estime que les dispositions actuelles de la *Loi de l'impôt sur le revenu* posent des obstacles injustifiés à l'effort de recherche scientifique de**

l'industrie. Le Comité recommande donc que soient révisés les articles de la Loi qui touchent les activités liées aux sciences et à la technologie dans l'industrie et, en particulier, que soient revues les définitions des activités de recherche et de développement admissibles.

INITIATIVES FÉDÉRALES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

A. Conseil national de l'éducation

Pour répondre aux besoins d'une économie basée sur la connaissance, le Canada doit former un plus grand nombre de scientifiques, d'ingénieurs et de techniciens. Sans de tels spécialistes, le Canada n'arrivera pas à créer, ni même à déterminer les nouvelles technologies nécessaires pour fabriquer les produits de l'avenir à forte valeur ajoutée. Au Canada, la pénurie de scientifiques résulte en partie des problèmes qui affligent le système d'éducation en général et la formation scientifique en particulier. Le Comité reconnaît que l'établissement d'une politique en matière d'éducation est une responsabilité provinciale au Canada, mais constate la nécessité d'adopter une orientation nationale en matière d'éducation. Ce rôle pourrait être confié à un organisme central chargé d'étudier les problèmes dans ce domaine.

- 12. Le Comité recommande la création d'un Conseil national autonome de l'éducation qui effectuerait des recherches et assurerait une orientation dans le domaine de l'éducation. Le Conseil serait financé par tous les gouvernements et travaillerait en étroite collaboration avec l'industrie et les organisations ouvrières.**

B. Aide gouvernementale à la formation scientifique

Les témoins ont souligné aux membres du Comité la nécessité de sensibiliser davantage les élèves aux sciences. Bon nombre des choix qui déterminent les orientations professionnelles se font bien avant que les jeunes quittent l'école secondaire. Les programmes des niveaux primaire et secondaire doivent présenter une image positive des carrières scientifiques de façon à encourager les élèves à poursuivre leurs études à l'université ou dans un collège communautaire. Il importe de rehausser l'image du secteur des sciences et de la technologie au Canada et d'éveiller l'intérêt des élèves pour la carrière scientifique. Si le Canada n'arrive pas à créer une main-d'oeuvre possédant des compétences scientifiques, il ne pourra pas être compétitif sur le marché international.

- 13. Le Comité recommande que le Programme canadien des bourses devienne permanent.**

14. **Le Comité recommande que le gouvernement envisage de nouvelles initiatives pour encourager la formation scientifique à tous les niveaux.**

C. Accréditation des immigrants spécialisés

Au cours de la prochaine décennie, le Canada connaîtra une pénurie de scientifiques. Par le passé, il a compté sur l'immigration pour répondre à ses besoins en matière de main-d'oeuvre spécialisée. Or, d'autres pays qui connaissent des pénuries semblables lui font une concurrence de plus en plus forte pour recruter des spécialistes possédant les compétences dont ils ont besoin. Au Canada, le problème est d'autant plus grave que les employeurs et les organismes d'accréditation hésitent souvent à reconnaître les diplômes de nombreux immigrants spécialisés.

15. **Le Comité recommande aux gouvernements de tâcher d'éliminer les obstacles artificiels qui empêchent le Canada d'utiliser les compétences des immigrants reçus.**

DROITS DU FÉDÉRAL EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

A. Revendications du gouvernement fédéral au chapitre de la recherche et du développement subventionnés

Le Comité craint que le Canada ne perde les avantages importants de la recherche et du développement lorsque les droits de propriété intellectuelle qui en découleront seront vendus à des entreprises non originaires. Par «originaires», on entend toute entreprise qui dirige la planification stratégique, la commercialisation, la recherche et le développement de ses principaux produits ainsi que les fonctions de son siège social qui s'y rattachent à partir d'un siège canadien, que l'entreprise appartienne à des intérêts canadiens ou non. Le Comité estime que l'appui du gouvernement fédéral en matière de R-D l'autorise à réclamer une certaine partie des droits de propriété intellectuelle découlant des projets qu'il a financés.

16. **Le Comité recommande que le gouvernement fédéral soit indemnisé pour la vente ou le transfert à des entreprises non originaires de toute propriété intellectuelle découlant des contributions fédérales directes à la recherche et au développement.**

B. Propriété intellectuelle du gouvernement fédéral

La propriété intellectuelle est une conséquence importante de la recherche et du développement. Sa commercialisation profite à l'économie canadienne à bien des égards.

Cependant, la commercialisation de la propriété intellectuelle du domaine public peut s'avérer compliquée, soit parce qu'il n'existe aucun mécanisme approprié pour transférer la technologie des laboratoires gouvernementaux à l'entreprise privée, soit parce qu'on ne s'entend pas sur le rôle que devraient jouer les secteurs public et privé dans la commercialisation de ces découvertes.

- 17. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral conserve ses droits de propriété intellectuelle découlant des projets de recherche et de développement qu'il a élaborés ou entièrement subventionnés et qu'il établisse des lignes directrices claires concernant la gestion et le contrôle des droits de propriété intellectuelle.**

APPUI FÉDÉRAL À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE

Comme de nombreux pays modernes, le Canada assure un appui à l'effort de R-D de l'industrie. Le Comité estime qu'un tel appui s'impose si l'on veut améliorer la compétitivité du pays; cependant, le Comité tient à ce que le niveau d'appui soit suffisant et non excessif.

- 18. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral maintienne son appui financier à l'effort de recherche et de développement de l'industrie à 25 p. 100 des dépenses totales de l'industrie dans ce domaine.**

La mesure dans laquelle les entreprises canadiennes pourront compétitionner efficacement sur les marchés mondiaux reposera en partie sur le perfectionnement de leurs compétences scientifiques, technologiques et de commercialisation.

- 19. Face à l'augmentation de la concurrence mondiale due aux progrès technologiques, le Comité recommande que le gouvernement fédéral encourage le secteur industriel à accroître ses compétences scientifiques, technologiques et de commercialisation.**

A. Consortiums pour la recherche précompétitive

La recherche précompétitive implique des risques importants. Étant donné que de nombreuses entreprises ne possèdent pas les ressources voulues pour assumer seules ces risques, on cherche à former des consortiums pour partager tant les risques que les profits. Des témoins ont dit craindre que les dispositions fiscales actuelles découragent la formation de tels consortiums au Canada.

- 20. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral continue à soutenir la création de consortiums aux fins de la recherche industrielle**

précompétitive, et il recommande l'élimination des dispositions fiscales qui nuisent à la viabilité financière de tels consortiums.

B. Appui aux petites entreprises en matière de commercialisation

Les petites entreprises ne possèdent pas les ressources voulues pour mener chacune de leur côté d'importantes activités de commercialisation à l'étranger. Toutefois, elles pourraient y parvenir en mettant en commun leurs efforts, auquel cas le gouvernement fédéral pourrait apporter un soutien de taille. Le Comité est d'avis qu'on pourrait s'inspirer de l'expérience des consortiums pour la recherche précompétitive afin de rendre les petites et moyennes entreprises canadiennes plus aptes à soutenir la concurrence internationale.

- 21. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral envisage d'établir des consortiums gouvernement/industrie qui aideront les petites et moyennes entreprises canadiennes ayant une production à forte valeur ajoutée à mieux soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.**

POLITIQUES FÉDÉRALES D'APPROVISIONNEMENT

Les politiques fédérales d'approvisionnement constituent un bon instrument pour encourager la recherche et le développement dans le secteur privé. Ces politiques peuvent également contribuer à favoriser les compétences régionales en R-D. Les témoins qui ont comparu devant le Comité ont expliqué que les achats gouvernementaux aident grandement les nouvelles entreprises d'innovation technologique à devenir viables sur le plan commercial, car ils leur permettent de se familiariser avec les besoins des clients en la matière et réduisent le risque que comporte le lancement de nouveaux produits sur le marché.

- 22. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral étende le mandat de sa politique d'approvisionnement de manière à accorder un soutien accru aux activités de l'industrie en sciences et technologie, à l'innovation économique et à la création de nouvelles entreprises ainsi qu'à la promotion d'une équité accrue entre les régions.**

A. Conseil de l'approvisionnement

Pour que les politiques d'approvisionnement soient efficaces, le Comité estime essentiel que l'on prévoie les exigences du gouvernement fédéral en matière de technologie, et ce, en tâchant de cerner régulièrement les besoins des ministères fédéraux concernés.

23. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral crée un Conseil de l'approvisionnement chargé d'appuyer le développement technologique des entreprises originaires dans des secteurs où le Canada se démarque sur le plan technologique, lorsque les achats gouvernementaux sont susceptibles de favoriser le développement de produits canadiens de calibre international.
24. Le Comité recommande en outre que l'on encourage les ministères opérationnels à établir, en consultation avec l'industrie et pour une période allant de dix à quinze ans, des plans de recherche et de développement utilitaires, axés sur leurs besoins opérationnels en matière d'approvisionnement.

TRANSFERT ET DIFFUSION DE LA TECHNOLOGIE

Le Canada a absolument besoin de recherche et de développement pour soutenir la concurrence sur un marché global basé sur la connaissance. Cependant, les avantages de la R-D se trouvent anéantis si la technologie qui en résulte n'est pas commercialisée et diffusée partout au pays. Le taux de diffusion de la technologie est un indice important du taux de croissance de la productivité. Les régions qui tardent à adopter la nouvelle technologie connaîtront une productivité plus faible et, par conséquent, des revenus moins élevés.

25. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral facilite le transfert de la technologie dans l'ensemble du pays grâce, notamment, à un réseau national d'information sur la technologie; à un accroissement des échanges de technologues entre le gouvernement, l'industrie et les universités; à des centres de technologie parrainés par le gouvernement et l'industrie.

INITIATIVES COMMUNAUTAIRES

Le taux de diffusion de la technologie au Canada dépend en grande partie de la capacité des collectivités d'adopter la technologie nouvelle. Un certain nombre de facteurs influent sur l'aptitude de ces dernières à choisir, à utiliser, à créer, à commercialiser et à gérer les nouvelles technologies. Une étude conjointe du Conseil des sciences, de l'Association canadienne de technologie de pointe et de la Chambre de commerce du Canada, intitulée *Embrayer le «moteur» technologique*, décrit les éléments que doit comporter un système efficace de gestion de l'innovation au niveau local. Tous les paliers de gouvernement doivent encourager ce genre de participation des collectivités locales.

26. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral encourage l'élaboration de stratégies de développement économique visant à intensifier l'application des produits de la science et de la technologie par les entreprises et les industries locales.

AIDE AU SECTEUR DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE DANS LES RÉGIONS ÉLOIGNÉES ET LE NORD

Malgré les progrès remarquables de la technologie des communications, les petites entreprises d'innovation des régions éloignées du pays ont encore beaucoup de difficulté à obtenir une main-d'oeuvre spécialisée, de l'information sur la technologie nouvelle, du matériel et des capitaux. Ces problèmes se trouvent exacerbés dans les territoires du Nord en raison du climat et de l'absence d'établissements d'essai appropriés.

27. Le Comité recommande qu'afin d'aider les entreprises dans les régions éloignées et dans le Nord, le gouvernement fédéral encourage la main-d'oeuvre locale à acquérir des compétences scientifiques et techniques, et renforce et étende le réseau du PARI, en particulier dans le Nord.
28. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral accroisse les possibilités des résidents du Nord de participer activement à la formulation de la politique scientifique nationale, ainsi qu'à l'élaboration de toute directive concernant l'adoption de technologies dans le Nord.
29. Le Comité estime que les technologies développées par des entreprises du Nord doivent bénéficier d'un soutien accru du gouvernement fédéral à l'étape de leur mise en marché. Le Comité recommande que le gouvernement aide les entreprises du Nord à créer des marchés d'exportation pour leur technologie. Il faudrait prêter une attention particulière aux nouveaux débouchés qui s'annoncent en Sibérie.

LA RÉGLEMENTATION : OBSTACLE À L'INNOVATION?

La réglementation peut constituer un obstacle sérieux à la commercialisation des inventions. Bien qu'une certaine réglementation soit nécessaire, par exemple pour des raisons de santé et de sécurité, le processus d'approbation ne devrait pas en soi causer l'échec d'un nouveau produit.

30. Le Comité recommande que le gouvernement réexamine le processus d'application des normes réglementaires imposées par le secteur privé

et le secteur public afin de s'assurer que leur application ne fait pas obstacle à la commercialisation opportune de nouveaux produits.

CAPITAL DE RISQUE ET TAUX D'INTÉRÊT

De nombreuses entreprises ont de la difficulté à obtenir du capital de risque pour développer et commercialiser leurs innovations. Les témoins craignent que cette absence apparente de capital de risque pour les petites entreprises de pointe ne soit pas attribuable à une insuffisance de fonds sur les marchés financiers, mais bien à un manque d'expérience de la part des prêteurs et des investisseurs pour ce qui est d'évaluer les besoins des entrepreneurs du secteur technologique. À ce problème vient se greffer celui des taux d'intérêt élevés, lesquels influent directement sur les décisions d'investissement commercial. En périodes de taux d'intérêt élevés, de nombreuses innovations potentiellement valables sont abandonnées en raison du coût élevé du capital. Cette situation n'est pas restreinte aux investisseurs individuels, mais touche également les petites et les grandes entreprises. Sans de tels investissements, le pays n'est pas en mesure de développer des produits à forte valeur ajoutée pour l'exportation.

- 31. Compte tenu des nombreuses difficultés qu'éprouvent les entreprises du secteur technologique à trouver du capital de risque, le Comité recommande que le gouvernement entreprenne une étude du marché du capital de risque en vue de trouver des moyens de faciliter l'accès de ce marché aux nouvelles sociétés du secteur de la technologie.**

LISTE DES RECOMMANDATIONS

1. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral vise un taux national de recherche et de développement de 1,9 p. 100 du produit national brut d'ici l'an 2000, et de 2,5 d'ici l'an 2005.
2. Le Comité recommande au gouvernement fédéral d'envisager l'opportunité de répartir les dépenses en R-D de façon à :
 - a) doubler en trois ans le budget des trois conseils de recherches. Le ministre de la Science devrait par la suite examiner si leurs budgets sont suffisants et s'efforcer de maintenir leur niveau de financement par rapport à l'ensemble des dépenses fédérales en R-D;
 - b) ramener le budget du Conseil des sciences du Canada à son niveau de financement antérieur de 5 millions de dollars. Les budgets subséquents devraient au moins permettre de maintenir ce niveau minimum de financement en dollars constants;
 - c) porter le budget du PARI à 100 millions de dollars d'ici l'exercice 1991-1992. Les budgets subséquents devraient au moins permettre de maintenir ce niveau minimum de financement en dollars constants;
 - d) rétablir le Programme des propositions spontanées et ramener son budget à son niveau annuel antérieur de 25 millions de dollars. Les budgets subséquents devraient au moins permettre de maintenir ce niveau minimum de financement en dollars constants.
3. Le Comité recommande qu'on envisage l'exécution de mega-projets scientifiques uniquement dans le contexte des priorités et critères établis, et que le financement de tels projets ne se fasse pas au détriment de l'infrastructure scientifique nationale de base.
4. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral réduise le taux de renouvellement de ses programmes et du personnel à Industrie, Sciences et Technologie Canada afin d'assurer une stabilité pour la planification à long terme dans le secteur de la recherche et du développement.
5. Afin que soit réduit au minimum l'incertitude relative au financement dans la communauté scientifique, le Comité recommande que le gouvernement fédéral adopte, en matière de sciences, un plan de dépenses renouvelable aux cinq ans. Ce plan devrait être publié chaque année.

6. Le Comité recommande au gouvernement d'examiner l'opportunité d'élargir le Programme des réseaux de centres d'excellence afin de préserver les centres déjà établis et productifs et d'assurer un financement adéquat aux nouveaux centres ayant pour but de faire avancer les intérêts stratégiques du Canada.
7. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral réagisse publiquement aux rapports du Conseil des sciences du Canada dans les 90 jours suivant leur publication.
8. Le Comité recommande que les rapports du Conseil consultatif national des sciences et de la technologie soient déposés à la Chambre des communes et renvoyés au comité permanent compétent pour fins d'étude. Les principales conclusions et recommandations des rapports du CCNST devraient être abondamment rendues publiques.
9. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral continue de jouer un rôle primordial dans les domaines de la recherche fondamentale que les universités ne sont pas en mesure d'occuper pleinement, ainsi que dans ceux qui revêtent une importance stratégique nationale.
10. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral crée un secrétariat au sein du Bureau du Conseil privé, pour coordonner la politique scientifique au niveau fédéral et l'affectation connexe des ressources entre les ministères.
11. Le Comité estime que les dispositions actuelles de la *Loi de l'impôt sur le revenu* posent des obstacles injustifiés à l'effort de recherche scientifique de l'industrie. Le Comité recommande donc que soient révisés les articles de la Loi qui touchent les activités liées aux sciences et à la technologie dans l'industrie et, en particulier, que soient revues les définitions des activités de recherche et de développement admissibles.
12. Le Comité recommande la création d'un Conseil national autonome de l'éducation qui effectuerait des recherches et assurerait une orientation dans le domaine de l'éducation. Le Conseil serait financé par tous les gouvernements et travaillerait en étroite collaboration avec l'industrie et les organisations ouvrières.
13. Le Comité recommande que le Programme canadien des bourses devienne permanent.
14. Le Comité recommande que le gouvernement envisage de nouvelles initiatives pour encourager la formation scientifique à tous les niveaux.

15. Le Comité recommande aux gouvernements de tâcher d'éliminer les obstacles artificiels qui empêchent le Canada d'utiliser les compétences des immigrants reçus.
16. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral soit indemnisé pour la vente ou le transfert à des entreprises non originaires de toute propriété intellectuelle découlant des contributions fédérales directes à la recherche et au développement.
17. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral conserve ses droits de propriété intellectuelle découlant des projets de recherche et de développement qu'il a élaborés ou entièrement subventionnés et qu'il établisse des lignes directrices claires concernant la gestion et le contrôle des droits de propriété intellectuelle.
18. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral maintienne son appui financier à l'effort de recherche et de développement de l'industrie à 25 p. 100 des dépenses totales de l'industrie dans ce domaine.
19. Face à l'augmentation de la concurrence mondiale due aux progrès technologiques, le Comité recommande que le gouvernement fédéral encourage le secteur industriel à accroître ses compétences scientifiques, technologiques et de commercialisation.
20. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral continue à soutenir la création de consortiums aux fins de la recherche industrielle précompétitive, et il recommande l'élimination des dispositions fiscales qui nuisent à la viabilité financière de tels consortiums.
21. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral envisage d'établir des consortiums gouvernement/industrie qui aideront les petites et moyennes entreprises canadiennes ayant une production à forte valeur ajoutée à mieux soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.
22. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral étende le mandat de sa politique d'approvisionnement de manière à accorder un soutien accru aux activités de l'industrie en sciences et technologie, à l'innovation économique et à la création de nouvelles entreprises ainsi qu'à la promotion d'une équité accrue entre les régions.

23. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral crée un Conseil de l'approvisionnement chargé d'appuyer le développement technologique des entreprises originaires dans des secteurs où le Canada se démarque sur le plan technologique, lorsque les achats gouvernementaux sont susceptibles de favoriser le développement de produits canadiens de calibre international.
24. Le Comité recommande en outre que l'on encourage les ministères opérationnels à établir, en consultation avec l'industrie et pour une période allant de dix à quinze ans, des plans de recherche et de développement utilitaires, axés sur leurs besoins opérationnels en matière d'approvisionnement.
25. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral facilite le transfert de la technologie dans l'ensemble du pays grâce, notamment, à un réseau national d'information sur la technologie; à un accroissement des échanges de technologues entre le gouvernement, l'industrie et les universités; à des centres de technologie parrainés par le gouvernement et l'industrie.
26. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral encourage l'élaboration de stratégies de développement économique visant à intensifier l'application des produits de la science et de la technologie par les entreprises et les industries locales.
27. Le Comité recommande qu'afin d'aider les entreprises dans les régions éloignées et dans le Nord, le gouvernement fédéral encourage la main-d'oeuvre locale à acquérir des compétences scientifiques et techniques, et renforce et étend le réseau du PARI, en particulier dans le Nord.
28. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral accroisse les possibilités des résidents du Nord de participer activement à la formulation de la politique scientifique nationale, ainsi qu'à l'élaboration de toute directive concernant l'adoption de technologies dans le Nord.
29. Le Comité estime que les technologies développées par des entreprises du Nord doivent bénéficier d'un soutien accru du gouvernement fédéral à l'étape de leur mise en marché. Le Comité recommande que le gouvernement aide les entreprises du Nord à créer des marchés d'exportation pour leur technologie. Il faudrait prêter une attention particulière aux nouveaux débouchés qui s'annoncent en Sibérie.

30. Le Comité recommande que le gouvernement réexamine le processus d'application des normes réglementaires imposées par le secteur privé et le secteur public afin de s'assurer que leur application ne fait pas obstacle à la commercialisation opportune de nouveaux produits.
31. Compte tenu des nombreuses difficultés qu'éprouvent les entreprises du secteur technologique à trouver du capital de risque, le Comité recommande que le gouvernement entreprenne une étude du marché du capital de risque en vue de trouver des moyens de faciliter l'accès de ce marché aux nouvelles sociétés du secteur de la technologie.

LISTE DES TÉMOINS

ANNEXE A

	FASCICULE N ^o	DATE
Société royale du Canada Digby McLaren, président	15	31 octobre 1990
Institut de recherches politiques David Runnalls, directeur associé Programme de l'environnement et du développement durable	16	20 novembre 1990
Industrie, science et technologie du Canada Henri C. Rothschild, directeur général Direction de la politique sur la technologie	17	27 novembre 1990
PRECARN Associates Inc. Arthur Collin, vice-président	18	4 décembre 1990
Institut canadien des recherches avancées Dr Fraser Mustard, président	19	5 décembre 1990
INCO Limitée Roy Aitken, vice-président exécutif	21	6 février 1990
Association canadienne de la technologie de l'information Graeme Hughes, président; John Roth, vice-président exécutif, Gestion des produits, Northern Telecom Limitée; Maurice Tavares, vice-président, Fabrication, ingénierie et distribution; Grant Murray, vice-président, relations publiques, IBM Canada Limitée.	22	8 février 1990
Doyletech Corporation Denzil Doyle, président	23	12 février 1990

	FASCICULE N ^o	DATE
Association canadienne de technologie de pointe (ACTP)	24	13 février 1990
Roy Woodbridge, président		
Individus	25	15 février 1990
Professeur James Gillies, Université York; Professeur Gilles Paquet, Université d'Ottawa		
Agence spatiale canadienne	26	20 février 1990
Dr Larkin Kerwin, président; Laurent Bergeron, vice-président exécutif; Mac Evans, vice-président, opérations; Dr Garry M. Lindberg, vice-président des services intégrés et de la recherche		
Hydro-Québec	27	6 mars 1990
Dr Hughes St-Onge, directeur, Plan sur la technologie, Affaires internationales et technologiques		
Ontario Hydro	28	8 mars 1990
Dr Donald Mills, directeur de la recherche		
<i>Fields Institute for Research in Mathematics</i>	29	13 mars 1990
Professeur Victor Snaith, président, <i>Fields Institute Committee</i> ; Professeur William Shadwick, Université de Waterloo.		
Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada	30	15 mars 1990
Dr Arthur May, président; Elaine Isabelle, directrice, Direction des programmes inter-conseils, Réseaux de Centres d'excellence.		
L'Association canadienne des professeurs d'université		
Professeur Pamela Smith, présidente (Université de Regina) Professeur Peter King, président sortant (Université du Manitoba)		

**Institut canadien de recherche sur le
développement régional**

31 20 mars 1990

Dr Rodolphe Lamarche, attaché de
recherche associé.

**Conseil économique des provinces de
l'Atlantique**

32 21 mars 1990

Dr Timothy J. O'Neill, président;
Arthur J. O'Connor, vice-président,
Conseil des gouverneurs du Nouveau-Brunswick.

**Newfoundland and Labrador Science and
Technology Advisory Council**

33 22 mars 1990

Dr Les Hulett, directeur exécutif;
Rex Parsons, conseiller (président,
Newfoundland Design Associates);
Dr Christopher Campbell, conseiller
(vice-président, technologies appliquées,
*Newfoundland and Labrador Institute of
Fisheries and Marine Technology*).

Conseil canadien des ingénieurs

34 27 mars 1990

Kenneth F. Williams, président;
John McDougall, président élu;
Donald Laplante, directeur exécutif.

Conseil canadien des techniciens et technologues

C. Charles Brimley, directeur exécutif.

**Association canadienne des constructeurs
d'habitations**

35 29 mars 1990

Willis Graham, président,
Comité de la recherche technique;
Robert Sloate, directeur, recherche technique;
Gordon Thompson, président,
(président, *Candex Ltd.*, Toronto)
Dr John Kenwood, directeur général

Individu

William F. McGarrity, Expert-conseil en
produits forestiers

**Confédération des facultés canadiennes
d'agriculture et de médecine vétérinaire**

36

3 avril 1990

Dr Roger B. Buckland, président
(vice-principal, Collège Macdonald de
l'Université McGill, doyen, Faculté des
sciences agricoles et environnementales);
Dr Gavin F. Hamilton, vice-président
(doyen, *Western College of Veterinary Medicine*,
University de la Saskatchewan, Saskatoon).

Conseil de recherches agricoles du Canada

Dr H.F. McRae, président;
Bill Blackburn, membre;
Dr D.R. Ridley, membre du
conseil exécutif.

Fédération canadienne des sciences sociales

37

5 avril 1990

Dr Steen B. Esbensen, directeur exécutif
(professeur, Université du Québec à Hull);
Dr Michel Allard, président
(professeur, Université du Québec à Montréal);
John Finlay, président élu (doyen des Arts,
Université du Manitoba).

Association des collèges communautaires du Canada

Richard Mackie, président (président, Collège
communautaire Assiniboine);
Tom Norton, directeur exécutif;
Terry Anne Boyles, directrice des services nationaux;
Gil Johnson, membre (Southern Alberta Institute of
Technology);
Yves Sanssouci, président sortant (directeur général,
Collège Edouard-Montpetit).

	FASCICULE N ^o	DATE
Individu	38	10 avril 1990
<p>Professeur Michael Bradfield, Département d'économie, Université Dalhousie</p>		
<i>Canadian Industrial Innovation Centre/Waterloo</i>		
<p>Dr Frank Maine, président; Gordon Cummer, président-directeur général; David Talbot, membre du conseil; Herb Lapierre, membre du conseil.</p>		
Conseil des sciences du Canada	40	23 avril 1990
<p>Dr Geraldine Kenney-Wallace, présidente; Dr Guy Steed, directeur des programmes; Gene Nyberg, secrétaire général et directeur des Communications.</p>		
Individu	41	25 avril 1990
<p>Dr Gerhard Herzberg, Prix Nobel</p>		
<i>NOVA Corporation of Alberta</i>	42	26 avril 1990
<p>G. Firman Bentley, premier vice-président; Gerry Finn, directeur, Relations avec les gouvernements; George B. Miller, vice-président; Robert W. Betty, directeur, Bureau d'administration de la technologie.</p>		
Fédération canadienne des sociétés de biologie	50	5 juin 1990
<p>Mark Bisby, président; Jeremy McNeil, membre; Clarence Madhosingh, membre; Clément Gauthier, responsable des politiques scientifiques.</p>		
Association des industries aérospatiales du Canada	51	7 juin 1990
<p>C. Bryan Smith, vice-président, Opérations; Alan Smith, président du Comité de la recherche et du développement; Levon Markaroglu, chercheur Ron Clifton, directeur des projets spéciaux (Computing Devices Company); Denise Faguy, directrice des communications.</p>		

Conseil des sciences du Canada

52

12 juin 1990

Geraldine Kenney-Wallace, présidente

Association canadienne de technologie de pointe

Roy Woodbridge, président.

Chambre de commerce du CanadaJames Hunt, président,
Recherche et développement***Orpwood Associates Inc.***

53

14 juin 1990

Graham Orpwood, professeur de
l'Éducation des sciences**Association canadienne de l'éducation
des Sciences**

Paul Barron, président

LISTE DE MÉMOIRES REÇUS

ANNEXE B

ABI Biotechnology Inc., Winnipeg, Man.
Agence spatiale canadienne
Allied-Signal aérospatiale Canada
Association canadienne de la technologie de l'information
Association canadienne de technologie de pointe
Association canadienne des constructeurs d'habitations
Association canadienne des ingénieurs
Association canadienne des professeurs d'université
Association des collèges communautaires du Canada
Association des industries aérospatiales du Canada
Association des organisations provinciales de recherche
Association des universités et collèges de Canada
Atlantic Veterinary College, University of Prince Edward Island
British Columbia Regional and Economic Development Ministry
Business Council of British Columbia
Canadian Industrial Innovation Centre
*Centre for Cold Ocean Resources Engineering (C-CORE) (Université
Mémorial de Terre-Neuve)*
Collège McDonald de l'université McGill
Colwell, Boyde
Conseil canadien des ingénieurs
Conseil canadien des techniciens et technologues
Conseil national de recherches du Canada
Le conseil de recherches agricoles du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil des sciences du Canada
Conseil économique des provinces de l'atlantique
Cowie, W.E.
Doyletech Corporation, Kanata, Ont.
EBA Engineering Consultants Ltd., Edmonton, Alta.
Environnement Canada

Fédération canadienne des étudiant(e)s
 Fédération canadienne des sciences sociales
 Fédération canadienne des sociétés de biologie
Ferguson Simek Clark, Engineers & Architects, Yellowknife, T.N.O.
Fields Institute for Research in Mathematics (McMaster University)
 Fyfe, Dean William, University of Western Ontario
 Gillies, James (York University)
Gregory Geoscience Ltd., Ottawa, Ont.
 Hydro-Québec
 Inco Limitée
 L'institut aéronautique et spatial du Canada
 Institut canadien des recherches avancées
 Institut canadien de recherche sur le développement régional (Université de Moncton)
 L'institut de chimie du Canada
 L'institut de chimie du Canada (Division de la catalyse)
 Institut de recherches politiques
 Institut des sciences des territoires du Nord-Ouest
Institute for Aerospace Studies (Université de Toronto)
 L'institut professionnel de la fonction publique du Canada
Integrated Wood Research Inc., Agincourt, Ont.
International Submarine Engineering, Port Coquitlam, C.B.
 Janakiraman, C. (Raman), Calgary, Alta.
 Kirkby, Peter, Islington, Ont.
Manitoba Industry, Trade and Tourism
Marsh & McLennan Ltd., Toronto, Ont.
Martin Associates, Architects, Toronto, Ont.
 McArthur, Bob, Toronto, Ont.
McCarthy & McCarthy (David M. Robinson), Toronto, Ont.
 McGarrity, W.F., Huntsville, Ont.
National Consortium of Scientific and Educational Societies

Nouveau Parti démocratique, Nouvelle-Écosse
Newfoundland and Labrador Science and Technology Advisory Council
Nexus Engineering Corp., Burnaby, B.C.
Northwestel
NOVA Corporation of Alberta
Ontario Hydro
Ontario Institute for Studies in Education
Orpwood Associates Inc.
Paquet, Gilles (Université d'Ottawa)
People Development Ltd., Halifax, N.S.
PRECARN Associates Inc., Nepean, Ont.
REMPPEL Research and Technologies Inc., Canmore, Alta.
Riendeau, Michel, Montréal, P.Q.
Société royale du Canada
Saskatchewan Research Council
Science Council of British Columbia
Society of American Value Engineers
Stepp, Math, Moosejaw, Sask.
St-Mildred's-Lightbourn School, Oakville, Ont.
Stockdale, P.H.G., Lethbridge, Alta.
Tavenas, François (Université McGill)
Thurber Engineering Ltd., Yellowknife, T.N.O.
Tomorrow's Professionals, Brossard, P.Q.
Université Acadia, Comité des nouvelles initiatives
Université de la Colombie-Britannique
Université Dalhousie (Donald D. Betts, doyen des sciences ;
 Michael Bradfield, dept. des économies ;
 Derek W. Jones, Biomatériels ;
 Mary Anne White, dept. de Chimie)
Université de Moncton
Université de Sherbrooke (Prof. Petr Hanel)
Université de Waterloo (Prof. H.W. Kerr)
Université Memorial de Terre-Neuve
University of Western Ontario, Department of Applied Mathematics
Winograd, Hon. William C.
World Open University

Ottawa, Ontario

Conseil national de recherches du Canada

Montréal, Québec

Hydro-Québec

École Polytechnique

St-John's, Terre-Neuve

Newfoundland and Labrador Science and Technology Advisory Council

Ultimateast Data Communications Ltd.

Centre for Cold Ocean Resource Engineering (C-CORE)

Institut de dynamique marine

Seabright Corporation

Instrumar

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard

Atlantic Veterinary College

P.E.I. Energy Corporation, Charlottetown District Heating Systems

Diagnostic Chemicals

Nouvelle-Écosse

Université de Dalhousie

Institut océanographique de Bedford

Université Acadia, Wolfville

Station de recherche, Kentville

Moncton, Nouveau-Brunswick

Institut canadien des recherches sur le développement régional

(Université de Moncton)

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Datacor Atlantic Inc.

Lexi-Tech

Edmonton, Alberta

Forum national des conseils consultatifs des sciences et de la technologie

Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest

Institut des sciences des Territoires du Nord-Ouest

Centre de télédétection

Ferguson Simek Clark

Tuaro Dairy Corp.

Calgary, Alberta

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien : présentations
inter-départementales

EDO (Canada) Ltd.

Université de Calgary

Pelorus Navigation Ltd.

Vancouver, Colombie-Britannique

Université de la Colombie-Britannique Projet TRIUMF

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien : présentations
université/départementales

Forintek/FERIC

Watercraft Offshore Canada Ltd.

Ballard Battery Systems

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité prie le gouvernement de déposer dans les 150 jours une réponse globale à ce rapport.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages pertinents du Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie et du développement régional et du Nord (Fascicules n^{os} 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 50, 51, 52, 53, et 54 qui comprend le présent rapport) est déposé.

Respectueusement soumis,

La présidente,
BARBARA J. SPARROW

PROCÈS-VERBAUX

LE MARDI 19 JUIN 1990

(61)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, du développement régional et du Nord, se réunit aujourd'hui à huis clos à 9 h 40, dans la pièce 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Sparrow (*présidente*).

Membres du Comité présents: David Bjornson, Bill Casey, Clément Couture, Nic Leblanc, John Manley, Howard McCurdy, Guy Ricard et Barbara Sparrow.

Aussi présents: Dean Clay, consultant. *De la Bibliothèque du Parlement:* Guy Beaumier et Ruth Fawcett, attachés de recherche.

Le Comité délibère de ses travaux à venir.

À 10 h 50, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 25 SEPTEMBRE 1990

(62)

Le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, du développement régional et du Nord, se réunit aujourd'hui à huis clos à 9 h 08, dans la pièce 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Sparrow (*présidente*).

Membres du Comité présents: Jack Anawak, Bill Casey, Clément Couture, Howard McCurdy, Brian O'Kurley, Rey Pagtakhan, Barbara Sparrow et Jacques Vien.

Membre suppléant présent: David Berger remplace John Manley.

Aussi présents: Dean Clay, consultant. *De la Bibliothèque du Parlement:* Guy Beaumier et Ruth Fawcett, attachés de recherche.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude d'un projet de rapport proposant une stratégie pour la science et la technologie.

À 10 h 50, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 2 OCTOBRE 1990

(63)

Le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, du développement régional et du Nord, se réunit aujourd'hui à huis clos à 15 h 40, dans la pièce 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Sparrow (*présidente*).

Membres du Comité présents: David Bjornson, Bill Casey, Nic Leblanc, Howard McCurdy, Guy Ricard, Barbara Sparrow et Jacques Vien.

Membres suppléants présents: David Berger remplace John Manley; Sheila Copps remplace Jim Peterson; Murray Dorin remplace Brian O'Kurley; Charles Langlois remplace Clément Couture.

Aussi présents: Dean Clay, consultant. *De la Bibliothèque du Parlement:* Guy Beaumier et Ruth Fawcett, attachés de recherche.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude d'un projet de rapport proposant une stratégie pour la science et la technologie.

À 17 h 10, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 3 OCTOBRE 1990

(64)

Le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, du développement régional et du Nord, se réunit aujourd'hui à huis clos à 15 h 43, dans la pièce 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Guy Ricard (*vice-président*).

Membres du Comité présents: Jack Anawak, David Bjornson, Bill Casey, Howard McCurdy, Guy Ricard et Jacques Vien.

Membres suppléants présents: Edna Anderson remplace Brian O'Kurley; David Burger remplace Rey Pagtakhan; Sheila Copps remplace John Manley.

Aussi présents: Dean Clay, consultant. *De la Bibliothèque du Parlement:* Guy Beaumier et Ruth Fawcett, attachés de recherche.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude d'un projet de rapport proposant une stratégie pour la science et la technologie.

À 16 h 55, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 9 OCTOBRE 1990

(65)

Le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, du développement régional et du Nord, se réunit aujourd'hui à huis clos à 15 h 36, dans la pièce 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Sparrow (*présidente*).

Membres du Comité présents: Bill Casey, Howard McCurdy, Brian O'Kurley, Rey Pagtakhan, Guy Ricard, Barbara Sparrow et Jacques Vien.

Membres suppléants présents: David Berger remplace John Manley; Sheila Copps remplace Jack Anawak; Barry Moore remplace Clément Couture.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: Guy Beaumier et Ruth Fawcett, attachés de recherche.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude d'un projet de rapport proposant une stratégie pour la science et la technologie.

À 16 h 55, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 10 OCTOBRE 1990

(66)

Le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, du développement régional et du Nord, se réunit aujourd'hui à huis clos à 15 h 40, dans la pièce 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Sparrow (*présidente*).

Membres du Comité présents: Jack Anawak, David Bjornson, Bill Casey, Howard McCurdy, Brian O'Kurley, Guy Ricard et Barbara Sparrow.

Membres suppléants présents: Yvon Côté remplace Clément Couture; Ken Monteith remplace Jacques Vien.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: Guy Beaumier et Ruth Fawcett, attachés de recherche.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude d'un projet de rapport proposant une stratégie pour la science et la technologie.

À 17 h 15, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 16 OCTOBRE 1990

(67)

Le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, du développement régional et du Nord, se réunit à huis clos aujourd'hui à 15 h 27, dans la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Sparrow (*présidente*).

Membres du Comité présents: David Bjornson, Brian O'Kurley, Barbara Sparrow.

Membres suppléants présents: Francis LeBlanc remplace Jack Anawak; Greg Thompson remplace Bill Casey; Scott Thorkelson remplace Jacques Vien.

Autre député présent: Harry Brightwell.

Aussi présents: Dean Clay, consultant. *De la Bibliothèque du Parlement:* Guy Beaumier et Ruth Fawcett, attachés de recherche.

Selon le mandat que lui confère le paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité poursuit l'étude d'un projet de rapport élaborant une stratégie pour les sciences et la technologie.

À 17 h 05, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 17 OCTOBRE 1990

(68)

Le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, du développement régional et du Nord, se réunit à huis clos aujourd'hui à 15 h 55, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Sparrow (*présidente*).

Membres du Comité présents: David Bjornson, Bill Casey, Howard McCurdy, Brian O'Kurley, Guy Ricard, Barbara Sparrow.

Membres suppléants présents: Edna Anderson remplace Clément Couture; David Berger remplace Jim Peterson; Ron MacDonald remplace Jack Anawak.

Aussi présents: Dean Clay, consultant. *De la Bibliothèque du Parlement:* Guy Beaumier et Ruth Fawcett, attachés de recherche.

Selon le mandat que lui confère le paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité poursuit l'étude d'un projet de rapport élaborant une stratégie pour les sciences et la technologie.

À 17 h 10, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 30 OCTOBRE 1990

(69)

Le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, du développement régional et du Nord, se réunit à huis clos aujourd'hui à 9 h 10, dans la salle 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Sparrow (*présidente*).

Membres du Comité présents: Clément Couture, Howard McCurdy, Brian O'Kurley, Guy Ricard, Barbara Sparrow, Jacques Vien.

Membres suppléants présents: Peter McCreath remplace Bill Casey; Robert Nault remplace Jack Anawak; Walter Van De Walle remplace David Bjornson.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: Guy Beaumier et Ruth Fawcett, attachés de recherche.

Selon le mandat que lui confère le paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité poursuit l'étude d'un projet de rapport proposant une stratégie pour les sciences et la technologie.

À 11 h 05, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 1^{er} NOVEMBRE 1990

(70)

Le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, du développement régional et du Nord, se réunit à huis clos aujourd'hui à 9 h 10, dans la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Sparrow (*présidente*).

Membres du Comité présents: Jack Anawak, Bill Casey, Howard McCurdy, Brian O'Kurley, Jim Peterson, Guy Ricard, Barbara Sparrow, Jacques Vien.

Membre suppléant présent: John Cole remplace David Bjornson.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: Guy Beaumier et Ruth Fawcett, attachés de recherche.

Selon le mandat que lui confère le paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité poursuit l'étude d'un projet de rapport proposant une stratégie pour les sciences et la technologie.

À 11 h, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 6 NOVEMBRE 1990

(71)

Le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, du développement régional et du Nord, se réunit aujourd'hui à huis clos à 9 h 30, dans la pièce 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Sparrow (*présidente*).

Membres du Comité présents: Jack Anawak, David Bjornson, Bill Casey, Clément Couture, Howard McCurdy, Brian O'Kurley, Guy Ricard, Barbara Sparrow et Jacques Vien.

Autre député présent: Gilles Rocheleau.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: Guy Beaumier et Ruth Fawcett, attachés de recherche.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude d'un projet de rapport proposant une stratégie pour la science et la technologie.

A 11 h, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 8 NOVEMBRE 1990

(72)

Le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, du développement régional et du Nord, se réunit aujourd'hui à huis clos à 9 h 40, dans la pièce 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Sparrow (*présidente*).

Membres du Comité présents: David Bjornson, Bill Casey, Clément Couture, Howard McCurdy, Brian O'Kurley, Rey Pagtakhan, Guy Ricard, Barbara Sparrow et Jacques Vien.

Membre suppléant présent: David Berger remplace Jim Peterson.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: Guy Beaumier et Ruth Fawcett, attachés de recherche.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude d'un projet de rapport proposant une stratégie pour la science et la technologie.

À 10 h 55, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE LUNDI 19 NOVEMBRE 1990

(73)

Le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, du développement régional et du Nord, se réunit aujourd'hui à huis clos à 15 h 43, dans la pièce 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Sparrow (*présidente*).

Membres du Comité présents: David Bjornson, Bill Casey, Clément Couture, Howard McCurdy, Rey Pagtakhan, Barbara Sparrow et Jacques Vien.

Membre suppléant présent: Dorothy Dobbie remplace Brian O'Kurley.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: Guy Beaumier et Ruth Fawcett, attachés de recherche.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude d'un projet de rapport proposant une stratégie pour les sciences et la technologie.

À 17 h 25, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 20 NOVEMBRE 1990

(74)

Le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, du développement régional et du Nord, se réunit à huis clos aujourd'hui à 9 h 45, dans la pièce 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Sparrow (*présidente*).

Membres du Comité présents: Bill Casey, Clément Couture, Howard McCurdy, Brian O'Kurley, Rey Pagtakhan, Guy Ricard, Barbara Sparrow et Jacques Vien.

Membre suppléant présent: David Berger remplace Jack Anawak.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: Guy Beaumier et Ruth Fawcett, attachés de recherche.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude d'un projet de rapport proposant une stratégie pour les sciences et la technologie.

À 10 h 55, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 4 DÉCEMBRE 1990

(75)

Le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, du développement régional et du Nord, se réunit à huis clos aujourd'hui à 9 h 40, dans la pièce 306 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Sparrow (*présidente*).

Membres du Comité présents: David Bjornson, Bill Casey, Clément Couture, Howard McCurdy, Brian O'Kurley, Guy Ricard, Barbara Sparrow et Jacques Vien.

Membre suppléant présent: Ken Monteith remplace Jacques Vien.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: Guy Beaumier et Ruth Fawcett, attachés de recherche.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude d'un projet de rapport proposant une stratégie pour les sciences et la technologie.

Il est convenu, — Que le projet de rapport, sous sa forme modifiée, soit adopté à titre de deuxième rapport à la Chambre; que le président soit autorisé à y apporter tout changement d'ordre typographique ou rédactionnel considérés comme nécessaires, sans toutefois en modifier la substance; et que le président reçoive instruction de présenter ledit rapport à la Chambre.

Il est convenu, — Que le Comité commande 3 000 exemplaires de son deuxième rapport à la Chambre, format tête-bêche, avec couverture distincte.

Il est convenu, — Qu'en application de l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale à son deuxième rapport.

Il est convenu, — Que le deuxième rapport à la Chambre ait pour titre: *Le Canada doit être compétitif*.

À 10 h, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Christine Fisher

Faint header text at the top of the page, possibly including a title or date.

Several lines of faint, illegible text in the upper middle section.

Text block in the middle section, appearing to be a list or series of entries.

Text block in the lower middle section, continuing the list or entries.

Faint text at the bottom of the page, possibly a footer or concluding remarks.